

EDITO



*Bonne Année ...*

LA LETTRE D'INFORMATION

COMITE INFOS

*C'est la fin de l'année. Et donc nécessairement le début d'une nouvelle. C'est également l'heure des bilans.*

*Ainsi pour notre inter région, 2002 ne restera pas dans les annales. Nous avons en effet enregistré une régression du nombre de nos licenciés de plus de 4%. Un phénomène dont les raisons sont pour la plupart connues: départ d'un gros club qui s'est installé sur la côte, limitation des licences pour un autre, diminution d'activités pour grand nombre de clubs consécutivement à la fermeture de piscines pour rénovation.*

*Mais tout cela ne saurait durer.*

*Déjà, depuis septembre, nous enregistrons un retour à la normale et cela malgré les ennuis connus par les clubs parisiens suite à des mouvements sociaux au service des sports de la ville de Paris et ayant entraîné, durant de nombreuses semaines, la fermeture de plusieurs piscines.*

*Sur le plan fédéral, le cru Bordeaux 2002 n'aura pas été une bonne cuvée pour nos candidats au comité directeur national.*

*Ils ont été battus. C'est la règle de la démocratie ... respectons-la.*

*Comme je l'ai dit dans le précédent édito, nous voulons participer au fonctionnement et au développement de la FFESSM. Ne sommes-nous pas son comité le plus important ?*

*Nous attendons cependant toujours une concertation ou toute autre forme de réaction de la part des dirigeants de la nouvelle équipe fédérale.*

*L'année 2002 est donc terminée... comme l'affaire qui nous opposait depuis 1998 à une de nos anciennes préposées pour une indélicatesse grave.*

*Une plainte déposée en 1998 par notre comité était donc finalement bien fondée puisque tous les faits reprochés ont été reconnus, avoués et un jugement rendu en notre faveur, a condamné pénalement et civilement l'intéressée*

*Il faut rappeler que, à l'époque ou cette affaire s'est révélée, certaines personnes ont essayé de retourner l'évènement contre nous .La Justice a démontré leur erreur de jugement.*

*Espérons qu'à l'avenir, elles sauront se remémorer cet adage « Il vaut mieux tremper sept fois ses palmes dans l'eau claire, plutôt que d'aller se mouiller dans la mare aux canards »*

*Merci encore à ceux et celles qui nous ont apportés un soutien moral dans ces moments difficiles.*

*Mais je m'en voudrai de terminer sur une note d'amertume, à l'heure ou nous devons finalement tous nous réjouir du temps qui nous est imparti pour réaliser de grandes et belles choses*

*Ainsi j'en terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2003.*

*Bonnes plongées à tous*

**Jean-Michel OYHENART**  
**Président du Comité Inter-Régional**  
**Ile-de-France/Picardie**

SOMMAIRE

- Edito du Président
- Procès verbal 19/06/02
- Directeur Administratif
- Secrétaire Général
- Secrétaire
- Infos diverses

# PROCES VERBAL

de la réunion du Comité Directeur Inter Régional Ile-de-France/Picardie du 19 Juin 2002 à Montreuil adopté lors du Comité Directeur Régional du 2 Octobre 2002 à Saint-Cloud.

Étaient présents :

Eric BRUNELLE, Christian CARON, Stéphane DUCLOS, Christine DUMAS, Lucien DUSSARAT, Olivier DUSSARAT, Francine GOUJON, Bernard JAN, Lucien LEFEBVRE, Annie LEROY, Yann MARCHAND, Francis MERLO, Marc ORIO, Maurice OLIVIERO, Jean-Michel OYHENART,

Étaient excusés :

Philippe BURDIN, Louis LUTHRINGER, Valérie MORIN, Florent ROUX, François VENUTOLO, Rodolphe VOISIN.

Était absent :

Lucien LEFEBVRE.

Assistent à la réunion :

Arnaud INCHASSENDAGUE

(Directeur Administratif).

Richard POTHIER

(CTR Sports Sous-Marins).

Pouvoirs :

Philippe BURDIN donne son pouvoir à Lucien DUSSARAT, Louis LUTHRINGER donne son pouvoir à Francis MERLO, Valérie MORIN donne son pouvoir à Francine GOUJON, Florent ROUX donne son pouvoir à Olivier DUSSARAT, François VENUTOLO donne son pouvoir à Eric BRUNELLE, Rodolphe VOISIN donne son pouvoir à Yann MARCHAND.

Début de la réunion à 20 H 10

## 1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 15 mai 2002.

Le projet de rédaction du procès-verbal a été envoyé à chacun des membres de Comité Directeur. Quelques modifications ont été apportées à son contenu (notamment sur les présences, les excusés et les pouvoirs).

## Après lecture, le Comité Directeur approuve le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2002.

## 2) Rapport d'activité du Président.

Jean-Michel OYHENART énumère les différentes réunions et manifestations auxquelles il a participé depuis le dernier Comité Directeur Régional.

Il souligne l'excellent accueil qu'il a reçu de la part des organisateurs de ces manifestations.

Il a particulièrement été impressionné par 2 manifestations : le challenge Gérard RIDET à Mantes le 2 juin et la journée «portes ouvertes» organisée par le CD 60 à Longueil-Sainte-Marie le 16 juin dernier. Il fait remarquer que les 2 clubs piliers de ces deux manifestations sont des clubs... sans piscine.

Il donnera le détail de certaines réunions auxquelles il a participé lors du passage des sujets à débattre.

Jean-Michel OYHENART demande que,

prochainement, soient répertoriés tous les plans d'eau de la région propices à nos activités.

Certains projets sont d'une grande importance pour l'avenir du Comité inter régional.

## Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Président.

## 3) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Francis MERLO dresse un tableau comparatif des ventes de licences au 18 juin 2002.

	6/2001	6/2002	écart	%
Cadet	4 256	4 018	-238	-5,59
Adulte	30 769	30 058	-711	-2,31
Total	35 025	34 076	-9,49	-2,71

Nous sommes en stagnation négatives mais cette très légère baisse était prévisible.

## Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire Général.

## 4) Rapport d'activité du Trésorier.

Olivier DUSSARAT trace l'état de la trésorerie du Comité.

SICAV : 215 353,60 €  
SOLDE : 142 121,57 €  
REMISES : 29 747,16 €  
TOTAL : 387 222,33 €  
La position au 18 juin 2002 est la suivante :  
DETTE MARSEILLE \* : 174 672,76 €  
SOLDE : 212 549,57 €

Les membres du Comité Directeur s'étonnent de l'intervention de Monsieur PERRAUD lors de l'assemblée générale de Bordeaux les 25 et 26 mai dernier. En effet, il a laissé entendre que des comités régionaux devaient de grosses sommes à la fédération.

Il a cependant omis de dire que les factures n'ont été émises par l'administration fédérale qu'à la mi-mai 2002 (1 semaine avant l'AG de Bordeaux), en portant toutefois comme date de facturation, le 2 janvier 2002.

Afin d'éviter toutes contestations possibles, le comité régional a conservé les enveloppes d'envoi des différentes factures établies à l'ordre du comité inter régional.

La bonne foi du comité Ile-de-France/Picardie ne saurait être mise en cause. Pour preuve lors du dernier Comité Directeur, le 15 mai, le Directeur administratif avait déjà soulevé le problème de la facturation fédérale et avait fait part des réponses qui lui avaient été faites en son temps.

Le Comité Directeur, à regret, constate que l'intervention de Monsieur PERRAUD était pour le moins déplacée et entachée de partie pris acerbe. On comprend mieux à présent les raisons qu'ils l'ont poussé à interdire à Olivier DUSSARAT d'intervenir à ce sujet lors de l'assemblée générale.

Ce problème sera soulevé lors de la prochaine assemblée générale nationale.

## Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier.

## 5) Rapport du Trésorier Adjoint.

Pas de problème particulier. Toutes les commissions fonctionnent en harmonie avec les lignes budgétaires prévues au budget général.

## Le Comité Directeur approuve à l'unanimité son rapport.

## 6) Rapport du Directeur Administratif.

Arnaud INCHASSENDAGUE ne fait état d'aucun problème particulier.

## Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

## 7) Rapport du Conseiller Technique Régional.

Richard POTHIER commente son rapport sur le stage MF2 du Comité Ile de France/Picardie. Ce stage se verra reconduire l'année prochaine.

Il fait état de ses diverses interventions auprès de son administration d'attachement et plus particulièrement sur l'allocation du F.N.D.S. Il informe les membres du comité directeur qu'en 2002 la dotation générale sera de l'ordre de 16.770 euros (110.000 F).

Richard POTIER s'occupera dès le mois de juillet à référencer toutes les bases de plongées dans notre région Ile de France/Picardie.

Jean-Michel OYHENART propose de créer une commission de 3 à 4 membres du Comité (hors bureau) pour l'aider dans la réalisation de ce projet. Affaire à suivre.

## Le Comité Directeur lui adresse ses félicitations pour toutes ces actions.

## 8) Sujets à débattre

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Bordeaux

Jean-Michel OYHENART résume les grands axes et les temps forts de cette assemblée.

Claude SIMION prend la parole pour dénoncer certains aspects de l'organisation de cette Assemblée Générale.

Toutes les personnes présentes à Bordeaux ont pu constater le peu de neutralité manifestée par l'administrateur temporaire dans le rapport moral de sa mandature.

Sa cible principale a été Olivier DUSSARAT à qui il a refusé, à 2 reprises, de s'expliquer, et ce, hors règle de bon usage.

Jean-Michel OYHENART projette ensuite un diaporama sur la synthèse des votes.

Les départements de Picardie (Aisne, Oise et Somme) se sont avérés être les plus mobilisés. A l'opposé, le département 77 se démarque par son très faible soutien.

## Le Comité Directeur approuve à l'unanimité.

Claude SIMION prend à nouveau la parole pour dénoncer cette fois-ci l'attitude du club «Plongée 92» de la fosse de Villeneuve-la-Garenne.

De nombreux Présidents de Clubs de ce

département ont été choqués et une lettre a été adressée à la direction de ce club.

**• Achat d'un box et emplacement de parking**

Le box de parking du siège, actuellement en location, à côté du siège social, au 23 rue Voltaire, est mis en vente par son propriétaire.

Francis MERLO a entamé des discussions avec l'agence chargée de le vendre. Son prix devrait être négocié dans une fourchette avoisinant les 11 500 E (75 000 F).

Le comité directeur est partisan d'acheter ce box qui sert actuellement au stockage de toutes les archives du CIF. La commission juridique est chargée, en ce qui la concerne, de vérifier s'il y a lieu de convoquer une assemblée générale pour cette acquisition.

Par contre, le prix proposé pour des emplacements de parking étant trop élevé, il est décidé de renoncer à la poursuite des négociations pour ce lot.

**Le Comité Directeur donne son accord sous couvert de cette condition financière.**

**• Rapport réunion au Conseil Régional Ile-de-France**

Cette réunion s'est tenue le lundi 27 février, le lendemain de l'AG de Bordeaux.

Jean-Michel OYHENART et Richard POYHIER ont rencontré Monsieur Gilbert TROUVE, responsable des sports à la région Ile-de-France.

Divers sujets ont été abordés qui pourraient s'inscrire dans le cadre d'un éventuel contrat d'objectif entre la région Ile-de-France et notre comité.

Le principe de la création d'une base régionale de plongée a été abordé (acquisition, financement, organisation, emplois jeunes, etc.).

Il a été convenu de se rencontrer à nouveau en début octobre pour établir les bases d'un accord.

Tout ce dossier sera suivi par Richard POTHIER.

**Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.**

**• Projet d'accord VAC Editions, le Salon de la plongée et le Comité inter régional**  
Jean-Michel OYHENART relate l'entretien qu'il a eu avec Hélène de TAYRAC (Salon de la plongée) et Xavier CHECHMAN (VAC éditions).

Ces derniers sont très intéressés par un partenariat avec notre comité régional.

Ils proposent au comité de participer au prochain salon de la plongée, notamment pour les baptêmes de plongée (le bassin serait orné d'une banderole aux effigies du Comité) et également l'organisation de conférences sur des thèmes subaquatiques.

Pour sa part, la société VAC éditions, partenaire du Salon de la plongée, se propose d'envoyer, à ses frais, un annuaire de la plongée à tous les clubs de l'inter région et les organisateurs du Salon de la plongée

offriront 2 entrées gratuites par club de l'inter région.

**Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.**

**• Lettres et mails d'un membre licencié du CIF candidat au CDN**

Un candidat à l'élection au CDN à Bordeaux a écrit au Président. Cette lettre est lue en comité directeur.

Les membres présents s'étonnent de son contenu. Il sera répondu négativement à la demande formulée par cette personne.

**Le Comité Directeur refuse la demande formulée à l'unanimité.**

Par ailleurs, cette même personne, qui n'est pas président de club, a demandé au secrétariat du comité l'envoi, à titre personnel, des statuts et du règlement intérieur de notre comité. Le personnel du comité lui a répondu, à plusieurs reprises, en lui indiquant la marche à suivre. En conséquence, il lui sera répondu, par le secrétaire général, qu'il lui appartient de se procurer ces documents auprès de son club d'appartenance. A défaut, la demande sera faite par le président de ce club.

**Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.**

**• Subvention exceptionnelle**

La commission régionale d'archéologie fête les 20 ans d'existence du centre fédéral de Crécy-la-Chapelle. A cette occasion, une journée est consacrée à cet événement le samedi 14 septembre.

Bien évidemment le comité régional est associé dans cette organisation.

Une demande a été faite par cette commission pour l'octroi une aide budgétaire de 300 euros.

**Le Comité Directeur accorde cette subvention à l'unanimité.**

**• Etude des dossiers des demandes de subventions régionales**

Le groupe de travail chargé du suivi de ce dossier, composé de Francis MERLO, Louis LUTHRINGER et Richard POTHIER, rend compte de l'étude des dossiers parvenus dans les délais au comité régional.

Une fois de plus, force est de constater que ce sont souvent les mêmes clubs qui demandent des subventions, souvent peu justifiées (ex : remboursement de frais pour une équipe sportive d'un club normalement à la charge de ce dernier, création d'une section de peinture sous-marine, achat d'ordinateur portable, etc.).

Il est à noter qu'aucune demande n'a été faite de la part des clubs de l'Aisne (02).

Il est rappelé les règles qui ont toujours été appliquées en Ile-de-France/Picardie afin de préserver une équité dans l'attribution des demandes, à savoir:

1. avoir reçu l'avis favorable du comité départemental
2. ne pas avoir perçu de subvention fédé-

rale au cours des 4 dernières années

3. promouvoir une nouvelle activité répondant aux statuts fédéraux

4. aide prioritaire à la formation des cadres

5. aide prioritaire en équipement pour les jeunes

6. dotation en matériel de sécurité.

**A l'unanimité, le Comité Directeur :**

• Approuve la définition des critères d'appréciation applicables aux demandes de subvention déposées par les clubs de l'inter région.

• Exprime sa confiance au groupe de travail chargé, après examen des dossiers dans le respect de ces règles, de rédiger les avis du « Comité Inter Régional ».

**• AG du C.A.S de Versailles**

Le président du C.A.S.V a été informé de la venue du Président de la fédération, Roland BLANC, à son assemblée générale le 22 juin à Versailles. Ce dernier prétexte la plainte formulée, auprès de lui, par l'un des membres du club. Cette personne n'a pas jugé bon d'aviser son club des remarques éventuelles et lorsque la demande lui a été faite, elle s'est refusée à toute justification.

Le club de Versailles a donc envoyé 2 lettres recommandées avec AR (une au Président BLANC et la seconde à la personne concernée) afin de connaître les raisons de cette intervention du plus haut personnage de la fédération.

Il est rappelé que le président de ce club a fait l'objet de très fortes pressions avant l'assemblée générale de Bordeaux.

Le comité directeur régional s'inquiète de cette situation et espère qu'elle n'a rien à voir avec un quelconque règlement de compte intra-fédéral.

A la demande du Président de ce club, le comité régional sera représenté à cette Assemblée par certains membres du bureau du comité directeur.

**Le Comité Directeur adopte cette décision à l'unanimité.**

L'Ordre du Jour étant épuisé, la réunion est levée à 22h 45..

La prochaine réunion du Comité Directeur Régional aura lieu le 2 octobre 2002 à 20 H 00 à Montreuil.

## **INFO CLUBSSSSSS...**

### **Informatique et liberté**

Quelques Présidents de clubs nous ont informés des remarques faites par certains de leurs membres concernant l'envoi de publicité et de courrier émanant d'organismes touchant le domaine de la plongée.

Comme vous le savez sans doute, la FFESSM gère ses fichiers, et notamment celui des licences, sur informatique.

Ce fichier des licences représente, comme pour toutes les Fédérations, une information précieuse qui permet d'augmenter les rentrées, ce qui est utile à tous, en le louant pour des actions promotionnelles, de sponsoring, de partenariat, voire de publicité.

Ceci se fait normalement au mieux des intérêts du licencié, et avec parcimonie.

Vous savez sans doute aussi que la transmission des données vous concernant ne peut se faire sans votre accord.

Cet accord, vous le donnez en prenant votre licence, car il y est indiqué que "les informations figurant sur cette licence feront l'objet d'un traitement informatisé et pourront être cédées à d'autres organismes..." (et oui, au dos, en dessous des avantages offerts par la licence FFESSM).

Toutefois, certains d'entre vous peuvent trouver cela désagréable ou inopportun, et peuvent souhaiter ne pas bénéficier des opérations portant sur ce fichier.

Rien de plus simple, puisqu'il est aussi écrit à la suite du texte précédent que "vous pouvez vous y opposer en faisant une demande écrite auprès de la F.F.E.S.S.M."

*La liberté de chacun est donc respectée !*

*Si vraiment vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soit communiquées, adressez une simple lettre (Voir modèle fichier PDF sur le site [www.ffessm-cif.fr](http://www.ffessm-cif.fr), rubrique les infos) au siège national fédéral (24, quai de Rive-Neuve-13284 Marseille cedex 07) en indiquant que :*

*"conformément à la loi informatique et liberté N° 78-17 du 6 janvier 1978, je souhaite que les informations figurant sur ma licence FFESSM ne soient pas communiquées à d'autres organismes."*

*Attention, n'oubliez pas que ces informations peuvent aussi être communiquées à de simples fins statistiques, afin de mieux connaître, pour mieux servir, le monde de la plongée.*

*Vous ne ferez alors plus partie de ces statistiques.*

*Enfin, ne croyez pas que votre boîte aux lettres ne se remplira plus d'offres variées.*

*En effet, le fichier des licences représente, par son volume et le faible usage qui en est fait, une minuscule goutte d'eau dans l'océan des fichiers à usages variés sur lesquels nous figurons tous.*

### **Communiqué à tous nos clubs**

*Lors d'une assemblée générale de Comité Départemental, en présence du Président de la FFESSM, il a été sous entendu que le Comité Inter Régional Ile-de-France/Picardie montrerait une volonté séparatiste vis-à-vis de nos instances fédérales.*

*La totalité des membres du Comité Directeur Régional tient à s'inscrire en faux par rapport à cette affirmation gratuite et tient à rappeler avec énergie son attachement à notre fédération telle que nous la connaissons,*

*l'avons connue et la léguerons à nos successeurs.*

*Le Comité Directeur Régional tient à rappeler ce qui avait été annoncé dans ces mêmes colonnes, il y a quelques mois : même si l'équipe élue à la tête de la FFESSM ne comprend aucun de ses membres, nous faisons tous partie de la même famille de plongeurs et entendons continuer à en faire partie.*

*Pour cette raison, et comme nous l'avons indiqué, nous restons vigilants sur les actions de notre fédération et travaillons pour que notre Comité inter régional reste la force de modernisme et de proposition qu'il a toujours été.*

*Cet attachement à notre fédération est justement ce qui nous motive à garder un oeil critique et faire des propositions pour la faire progresser.*

*Le plus grand mal qui pourrait atteindre notre fédération serait justement de faire apparaître ses forces vives comme des "séparatistes".*

*le Comité Directeur Régional*

### **Offre d'emploi, Rejoignez nous....**

ATELIER S.A.V. plongée en région parisienne Recherche collaborateur  
Contact : 01.41.32.21.66

### **Assemblée Générale de la Commission Biologie**

Vendredi 24 janvier 2003 à 20 heures au siège du Comité Régional à Montreuil

# SOIT DIS EN PASSANT ... ou les «INFOS AUTREMENT...»



exemple - certaines demandes de régions qui pourraient en outre faire état de leurs spécificités régionales ?

Bien sûr tout cela demande concertation. Et dialogue. Un dialogue qui paraît toujours aussi difficile à organiser entre la maison mère et ses ouailles.

A part cela tout va bien. Les grèves ronronnent comme des chatons bien dressés.

La ville de Paris a d'ailleurs connu d'importants problèmes dans le cadre de ses installations sportives et plus particulièrement dans ses piscines suite à des mouvements sociaux de ses personnels.

De nombreux clubs de la capitale en ont souffert surtout en ce début de saison propice aux nouvelles inscriptions.

Espérons qu'ils n'en souffriront pas de façon catastrophique.

A ce sujet, des courriers de clubs, du Comité départemental ainsi que du Comité inter régional ont été adressés aux différentes instances responsables de la Ville de Paris.

Des rendez-vous ont été sollicités ... On attend paraît-il toujours les réponses aux courriers. Quant aux rendez-vous...

Au fait, il paraîtrait qu'on a une commission plus particulièrement chargée du problèmes des piscines à l'échelon fédéral ?

Peut-on demander quelle a été son action dans cette affaire ?

Certains présidents de clubs parisiens ont laissé entendre qu'elle ne se serait pas trop manifestée, préférant le silence à l'action.

Peut-être qu'à Marseille, au bord de la mer, les problèmes de piscines paraissent bien secondaires...

*Jay Budelow*

Je ne sais pas ce qu'il en a été dans votre club mais dans le mien, on n'avait plus un carnet de plongée, ni un passeport, à se mettre sous la palme. Il semblerait que la fédé soit en rupture de stock, et cela depuis la mi-octobre.

Bien malin celui qui a obtenu dès lors une réponse de la grande maison quant aux délais d'acheminement car les réponses ont été des plus fuyantes.

On a entendu dire ici et là qu'une nouvelle gamme de carnets et de passeports serait en préparation (encore une !!!) et devrait donc sortir d'ici peu.

Ceci étant, il a bien fallu faire face aux nombreuses demandes émanant en ce début de saison sportive des clubs.

Aussi, plusieurs comités régionaux, placés dans la même situation, se sont mobilisés pour satisfaire les demandes légitimes de

leurs membres et se sont donc tout simplement adressés... au concepteur du carnet de plongée actuel.

Il n'était pas question pour ces derniers de se substituer à la maison mère marseillaise. Mais il fallait réagir, dans l'urgence, en raccourcissant les chemins et les temps de décision, les dates de mise en circulation des nouveaux produits n'étant toujours pas définies.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, puisque les-dits carnets et passeports ont été livrés (création/conception/réalisation) en 8 jours.

N'aurait-on pas perdu un peu de temps ici ou là ? Et si, comme le prône le gouvernement, on pouvait penser à décentraliser un peu plus certaines actions de la maison mère ? Histoire de satisfaire un peu plus rapidement - comme pour les brevets de plongée par

# Nos Commissions Régionales



## SOUTERRAINE

Pourquoi nous sommes là ? Billet d'humeur

Plonger dans les siphons, les explorer, c'est clairement pénétrer dans une grotte qui contient de l'eau. Etymologiquement, c'est clairement une pratique spéléologique. Pourquoi est-il alors nécessaire, vital, que des commissions plongée souterraine existent au sein de notre fédération la FFESSM, qui est délégataire de ce qui touche au milieu subaquatique, mais pas au milieu souterrain ?

Etant certes élu, mais avant tout homme avec des défauts, comme tous les autres plongeurs souterrains, je ne ferai référence ni à une bonne vision des choses (la mienne, naturellement), ni à une mauvaise vision des choses (celle de mes ennemis, bien sur). Je me contenterai de présenter deux visions des choses, une raisonnable, précédée d'une qui ne l'est pas.

### Une vision déraisonnable des choses

La plongée en siphon c'est de la spéléologie, tous les grands plongeurs souterrains connus, issus en majorité d'une formation initiale de spéléologie, le savent bien. Mais il ne faut surtout pas le dire, il ne faut surtout pas apparaître comme des « cryptospéléologues » aux yeux du bailleur de fonds, la FFESSM (dont certains disent tant de mal dans son dos !). Alors on doit « communiquer », tacher de présenter une « bonne image », par le biais d'idées telles que, notamment :

- La plongée en siphon est un laboratoire de techniques.
- La plongée en siphon est de la plongée d'élite, demande de hautes qualités humaines comme techniques.
- La plongée en siphon est une vitrine pour la FFESSM.
- La plongée en siphon est pratiquée par un nombre croissant et représentatif de personnes, puissent les effectifs de certains stages le montrer, et cela justifie le montant des subventions demandées.

Mais la réalité démentit ces beaux courants de mode :

Quand on réalise qui, hors le cadre de la FFESSM et venu d'un autre pays, a réalisé récemment des premières très prestigieuses dans le Lot et en Dordogne, on peut vraiment se poser des questions.

Quand on constate que des « séminaires » sont organisés afin d'étudier du matériel ou des logiciels pré-existants alors que d'autres réalisent des logiciels, du matériel, nouveau, et ne sont pas pris en considération, on peut aussi se poser des questions. Quand on réalise qui porte (avec quelles compétences et quel niveau de sécurité ?) et qui plonge en pointe, comment cela est équitablement ou non réparti, à quels inci-

dents cela conduit, on peut encore se poser des questions.

### Une vision plus raisonnable

On le sait bien, le nombre de siphons est limité. Celui des siphons clairs et beaux l'est encore plus. De surcroît, la plongée souterraine est et reste une activité avec un taux de risque plus élevé que la plongée en mer. Pour ces deux raisons, concrètes et hors toute théorisation politique, le nombre de plongeurs en siphon doit rester faible. Il en découle une vision du monde très différente de la précédente :

1) Nous ne serons jamais numériquement importants, représentatifs, et n'avons pas d'intérêt à long terme à l'être - Si la FFESSM a à accepter les plongeurs en siphon en son sein, c'est pour des raisons, importantes, autres que le nombre.

2) Beaucoup de siphons qui sont le prolongement d'une grotte « sèche » et s'atteignent par un parcours spéléologique plus ou moins engagé, se plongent avec du matériel adapté aux circonstances, c'est à dire que la fiabilité prime toute autre fioriture. La plongée en siphon est une activité très spécifique et non-équivalente à la plongée en mer - Si les plongeurs de la FFESSM ont à accepter en leur fédération des « spéléos », c'est pour une autre raison, importante, que celle d'accepter des semblables.

La raison d'accepter des plongeurs en siphon au sein de la FFESSM est, au-delà de toute considération politique, de toute amitié ou inimitié, une raison d'intérêt fort, l'intérêt sécuritaire :

- Statistiquement, il y a plus de candidats à la plongée en siphon du côté de la FFESSM que de la Fédération Française de Spéléologie. Pour une formation respectable et respectueuse, il convient de s'adresser à ceux qui savent. Mais « ceux qui savent » ont souvent pour intérêt principal l'exploration, la « première » et non l'enseignement, et ils n'en feront que si ils ont un avantage à le faire - Les reconnaître au sein de la FFESSM et les aider pour leurs stages peut-être cet avantage.

- Pour différentes raisons, intégrer ceux qui désirent plonger en siphon à des projets d'exploration est un moyen de leur transmettre de nombreux éléments de sécurité. Mais là encore, « ceux qui savent » préféreront plonger avec des proches, avec ceux de leur milieu, si ils n'ont pas un avantage à intégrer d'autres candidats à la plongée en siphon - Que la FFESSM soutienne des projets d'exploration en siphon peut être cet avantage.

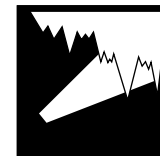
- Et à contrario, des plongeurs intéressés par les siphons n'iront pas, ne sauront pas forcément s'adresser à une autre fédération pour leur formation initiale : Ils doivent trouver sur place les réponses à leurs pre-

mières questions, par « ceux qui savent ». Des tragédie du style de celle de la Grotte de la Trémie nous attendent si il n'y a rien de bien sur place.

Bien sur, on ne peut inscrire dans aucun texte fédéral, qui deviendrait trop caricatural, l'obligation pour tout plongeur spéléo fédéré de contribuer à l'œuvre sécuritaire de la FFESSM en échange de l'aide et de la reconnaissance qui lui sont accordées. Mais c'est bien de cela dont il s'agit, et qui, en termes financiers, irait dans le sens de l'économie, les plus gros projets n'étant pas toujours les moins égoïstes.

Malgré, ou plutôt en conséquence, de fortes opinions spéléologiques notoirement exprimées en d'autres lieux, je plaide donc de tout mon cœur et de toute ma raison pour le maintien de commissions plongée souterraine au sein de la FFESSM. Même avec un budget réduit, je plaide pour le maintien, au moins, de notre commission régionale. Elle est un lieu de passage indispensable pour ceux qui voudraient aller vers les siphons.

Dr Pierre Boudinet  
Président de la Commission Régionale  
Plongée Souterraine



## AUDIOVISUELLE

1er Championnat d'Ile de France Picardie de Photo subaquatique en Piscine et Sélection pour le

Championnat de France de photo Subaquatique en Piscine

Le Samedi 11 Janvier 2003  
A la piscine de Marly-le-Roi  
Voir le site de la Commission  
AudioVisuelle

[www.imagesubidf.org](http://www.imagesubidf.org)

-----  
Stage de SAFAGA pour photographes  
Niveau II mini de plongée  
Délivrance de brevets :  
de photographe Niveau I, II & III  
de moniteur NI

Renseignements : Michel PAKIELA  
Tel : 01 46 30 53 56



**N.A.P.**

Saison 2002/2003

### STAGES

#### Initiateur :

Samedi 21 décembre 2002 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Samedi 25 janvier 2003 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Samedi 8 février 2003 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

#### Stages régional jeunes

Du lundi 17/2/2003 au vendredi 21/2/2003 à Vittel (Vosges). Commission Régionale Ile de France-Picardie

#### Stage régional longue distance

Du samedi 18/4/2003 au lundi 21/4/2003 au lac de LERY POSES. Commission Régionale Ile de France-Picardie

### COMPETITIONS REGIONALES

#### Interclubs 3 NOGENT SUR MARNE :

Dimanche 12/01/2003 à 13h30 - piscine de Nogent - 8, rue du Port 94130 NOGENT SUR MARNE. Dauphins de Nogent - 07 94 287  
Inter Clubs : 100 m SF et 400 m IS.

Challenge Gilles CAPPE : 100 m SF (de l'inter club) et 6 x 50 m SF mixte (hors inter club)

#### Interclubs 4 HOUILLES CARRIERES SUR SEINE :

Dimanche 26/01/2003 à 13h30 - piscine Houilles Carrière - 7, rue de Belfort 78420 CARRIERE SUR SEINE. C. N. HOUILLES et CARRIERES SUR SEINE - 07 78 252

Inter Clubs : 50 m SF et 400 m SF

#### Interclubs 5 PARIS :

Dimanche 2/02/2003 à 13h30 - piscine Rouvet - 1, rue Rouvet 75019 PARIS (M<sup>e</sup> Corentin Cariou). CLUB SUBAQUATIQUE DU VAL DE MARNE - 07 94 103

Inter Clubs : 800 m SF et 4 x 200 m SF

#### Interclubs 6 SCEAUX :

Dimanche 16/03/2003 à 13h30 - piscine des Blagis - 5, rue de l'Yser 92330 SCEAUX. BELLUGA - 07 92 354. Inter Clubs : 100 m IS et 4 x 100 m SF. Coupe du Sprint : 25 m AP, 50 m SF et 100 m IS

#### Interclubs 7 NANTERRE :

Dimanche 30/03/2003 à 13h30 - Palais des sports - 36, rue Joliot Curie 92000 NANTERRE. Inter Clubs : 4 x 100 m SF et 1 500 m SF

#### Championnat régional Ile de France Picardie longue distance

Mercredi 01/05/2002 à PERSAN BEAUMONT Subaqua Club de Persan Beaumont 07 95 249

Longue distance Championnat régional : 7 000 m (avec courant)

#### Epreuve longue distance

Dimanche 18/05/2002 au quai de l'écluse à CORBIE. Jeux Subaquatique du Canton de CORBIE - 07 80 733. Longue distance : 4 500 m et 7 100 m (avec courant)

#### Jeux du val de Marne

Dimanche 14/06/2002 parc régional des sports de Choisy le Roi. Club Subaquatique du Val de Marne 07 94 103. Mile marin plein air

NB : Les engagements pour les interClubs

devront parvenir au plus tard :

Par E-mail, avant 12h00 le mardi qui précède de la compétition à :

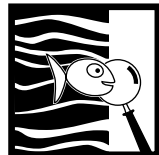
Dominique Lanouzière :

E-mail - nap-dom@club-internet.fr

et à Michel Métayer :

E-mail - michel.metayer@edfgdf.fr.

Par télécopie (à éviter) le lundi qui précède la compétition, avant 20h00 à Dominique Lanouzière : fax 01 60 14 75 29 et à Michel Métayer : fax 01 40 71 63 00.



### BIO

La commission biologie organise des cours et des stages d'initiation et perfectionnement dans tous

les départements de notre inter-région. Les cours sont ouverts à tous les plongeurs. Les stages ouverts en priorité au niveau 2 technique minimum sont néanmoins possibles aux niveaux 1 sous réserve qu'ils aient acquis une bonne expérience de plongée en mer.

Toutes les informations sur ces formations, les coordonnées des responsables Bio de chacun de nos départements, les clubs enseignant la bio, les programmes de formations par département, des liens vers des sites Web Bio, bibliographies, des infos en tous genres sont accessibles sur le site Web du comité régional ([www.ffessm-cif.fr](http://www.ffessm-cif.fr) puis page commission Biologie).

#### COMITE DIRECTEUR

Président : Jacques DUMAS : Chemin de la croix blanche - Hameau de Rentilly - 77600 Bussy St Martin - Tél : 01 60 35 14 81

Vice-Président : Patrick LEDALL : 1, rue des Ragueneys - 95210 Saint-Gratien - Tél : 01 39 89 52 69

Coordination de la formation des cadres Bio: Chantal DELCAUSSE : 15, rue du Vexin - 95810 Grisy les Plâtres - Tél : 01 34 66 66 64  
Trésorière : Jeanine GUND9 avenue Michel Goutier - 94380 Bonneuil - Tél : 01 43 39 77 14

Secrétaire : Bruno COMBAT : 262 rue du jeu de Paume - 77550 Moisy Cramayel - Tél : 01 64 88 37 36

#### LE MEROU N'EST PAS SAUVE, LE MORATOIRE DOIT ÊTRE RECONDUIT

La Commission Nationale de Biologie de la FFESSM, par la voix des Présidents des Commissions régionales et départementales, ainsi que le Collège des Instructeurs de Biologie, tiennent à affirmer la nécessité de reconduire le moratoire.

A la fin de l'année 2002 le deuxième moratoire sur le mérou prend fin et déjà des voix se manifestent contre sa reconduction.

Il est évident actuellement que les conditions de pérennisation de l'installation du mérou sur nos côtes ne sont pas réunies.

Les jeunes mérours, récemment arrivés, ne sont pas matures et plusieurs années sont encore nécessaires pour que leur reproduction soit assurée.

De plus ces mérours, peu farouches, seront inévitablement massacrés dès les premiers jours de la fin du moratoire.

Le mérou est devenu le symbole d'un renouveau possible de la Méditerranée.

En demandant la reconduction du moratoire nous savons que nous exprimons le souhait de la très grande majorité des plongeurs de la Fédération, soucieux de la préservation de l'environnement.

Fait à Lille, le 11 Novembre 2002

Le Président de la C.N.B, le Délégué du collège des instructeurs, Les Présidents des commissions régionales

-----  
La charte du plongeur responsable, une actualité pour le changement de comportement des touristes-plongeurs vis-à-vis de l'environnement. (Août 2002 la FFESSM adhère à cette charte, après un travail actif de la Commission Nationale de biologie au sein du groupe de réflexion constitué à l'initiative de Longitude 181 12 Rue La Fontaine 26000 Valence [longitude181@wanadoo.fr](mailto:longitude181@wanadoo.fr). La charte est en cours de diffusion auprès des clubs et lors des manifestations comme le salon de plongée... Le texte est accessible sur le site Web régional (Commission biologie)

## DATES A RETENIR

### Janvier

- Réunion des Présidents de Commissions régionales le 8
- Stage initiateur nage avec palmes à Paris le 25
- Championnat Ile de France/Picardie de photo en piscine à Marly-le-Roi le 11
- Début du stage MF 2° à Puteaux le 11
- Comité Directeur National à Lyon le 12
- Inter-Club nage avec palmes à Nogent le 12
- Stage MF 2° à Puteaux le 18
- Assemblée Générale Commission biologie à Montreuil le 24
- Stage MF 2° à Puteaux le 25
- Inter-Club nage avec palmes à Houilles le 26

### Février

- Assemblée Générale du CD 92 à Puteaux le 1
- Inter-Club nage avec palmes à Paris le 2
- Stage MF 2° à Saint-Cloud le 8
- Stage initiateur nage avec palmes à Paris le 8
- Stage régional des jeunes nage avec palmes à Vittel du 17 au 21
- Stage MF 2° à Puteaux le 18
- Stage MF 2° à Puteaux le 22
- Réunion du Comité Directeur Régional à Saint-Cloud le 26

### Mars

- Stage MF 2° à Puteaux le 1
- Assemblée Générale du Comité Régional à Paris le 2



## Les Infos du CTR

**La formation  
nouvelle est  
arrivée :**

**La formation des Moniteurs 2<sup>ème</sup> degré 2003. Stages Initiaux Ile-de-France/Picardie.**

Dans le cadre de la formation des moniteurs deuxième, la Commission Technique Régionale Ile de France Picardie, assure après quelques difficultés un cycle de cours pour la préparation aux examens 2<sup>ème</sup> degré 2003.

Le but de ce cycle est de permettre à des moniteurs désirant se préparer au Monitorat Fédéral 2<sup>ème</sup> degré de le faire dans les meilleures conditions.

a) Une partie concernant la théorie, l'enseignement de la plongée et la préparation physique à Puteaux. 1<sup>er</sup> samedi le 11 janvier 2003. Coût : 130 euros.

b) Un stage pratique en mer en Corse (Galéria). Du 13 au 20 avril. Coût : non encore déterminé.

Ce stage initial pratique viendra compléter (pour ceux et celles qui le désirent) cette formation.

Pour tous renseignements, horaires et feuille d'inscription, s'adresser à la Commission Technique du Comité Inter régional Ile-de-France/Picardie :

21, rue voltaire 93107 Montreuil Cedex  
Tél : 01 48 70 92 93

ou Richard POTHIER :  
06 61 47 42 04

Attention le nombre de places étant limité, priorité sera donnée aux personnes qui désirent passer l'examen en 2003.

Par ailleurs, il sera tenu compte de leur expérience (nombre d'années depuis le MF1 ou le BEES1)

**Richard POTHIER**  
Conseiller Technique Régional

## Le Petit Mot de la Secrétaire



**2003.....**

Tout d'abord je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Que 2003 vous donne ce que vous désirez le plus !!! « des bulles ».

Pendant les fêtes votre comité restera ouvert mais il n'y aura pas de permanence de 20h les jeudis 26 décembre et 2 janvier.

Nous vous rappelons que vous pouvez télécharger les bons de commande licences et fournitures en allant sur notre site : [www.ffessm-cif.fr](http://www.ffessm-cif.fr) et cliquez sur le lien télécharger.

Marie BORRE

## Les Infos du Directeur Administratif



**L'année 2002 tire  
à sa fin !**

Pour bien la terminer assurez-vous que :

1 – Vous avez bien réglé votre facture d'affiliation (il reste encore quelques clubs qui ont oublié)

2 – Vous avez bien répondu au questionnaire que vous avez reçu avec le dernier Comité Info. Cette consultation a eu un franc succès, les retardataires peuvent toujours nous les faire parvenir pour que nous puissions inclure dans nos études leurs observations.

3 – Vous avez transmis au secrétariat de votre Comité le rapport de votre dernière Assemblée Générale et la composition de votre bureau avec les coordonnées de ses membres.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et plein de bonnes plongées pour 2003

Arnaud INCHASSENDAGUE

## SUBVENTIONSssssssss.....

Au titre de l'année 2002, les clubs ayant reçu des subventions fédérales (en euros) sont les suivants :

CD	N° CLUB	NOM DU CLUB	MONTANT
60	600142	Club Compiègnois	1 500
60	600415	Pingouin's Club	800
60	600683	Plongée dans Fosses	925
60	600684	C.P. Chaumont-en-Vexin	800
60	600489	USC Plongée	1 000
75	750035	Léo Mare Plongée	1 000
75	750226	Scuba club DV Offshore	1 000
75	750578	C.P. CCSC SUB.	339
75	750692	Dolphin Club du 10ème	800
77	770382	C.S.M.B	1 000
77	770230	Sub. Club Briard	1 000
77	770105	A.S.S.A.B.	895
77	770050	U.S.M Plongée Sub MELUN	1 600
78	780485	Amicale Laique de St-CYR	800
80	800537	AMIENS Sub.	1 600
91	910746	Les Oursins	1 000
91	910012	A.S.V.B Plongée	800
91	910016	A.S.C.E.A SACLAY	285
91	910059	A.S.C.E.A Grande Rue	800
91	910344	Aqua Sénart Plongée	800
91	910657	Orquoise Plongée	1 500
91	910735	FFP 91	600
92	920082	NAUTENA	548
92	920689	CP Ste-MARIE	1 000
93	930363	St-DENIS U.S	1 000
93	930381	VILLETANEUSE	1 400
94	940135	CP ST MANDE	305
94	940179	La St MANDEENNE	1 000
94	940424	L'HAY-les-ROSES	700
95	950140	C.O.M ARGENTEUIL	600
95	950390	CN 95	600
95	950418	A.S.S SARCELLES	941
95	950471	VILLIERS-le-BEL	1 000
95	950545	C.A.S.A.V.O	765
95	950673	Petits Plongeurs de la Police	700
95	950246	U.S BEZONS	1 000
95	950716	PLONGEE 95	800

Total des subventions : 33 203

Prochaine parution de Comité Info,  
Mars 2003. Bonne année à tous.

Comité Inter Régional Ile-de-France/Picardie  
21, rue Voltaire - 93107 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 70 92 93 - Fax : 01 48 70 71 90  
[www.ffessm-cif.fr](http://www.ffessm-cif.fr)